

# L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1485 DU JEUDI 16 DECEMBRE 2021 \* 29ÈME ANNÉE \* PRIX : 3000 FG \* ZONE CEFA : 500

P.3

Cellou Dalein

**« Ce n'est pas le moment de couper les vivres à la Guinée »**

Mohamed Fofana/RPG

**« Nous ce que nous demandons c'est la libération pure et simple d'Alpha Condé... »**

P.2

Accusé de détournement, Boubacar Yacine se justifie

**«Le montant dont il est question a servi à couvrir des besoins immédiats de la HAC...»**

P.4



Forum de Dakar ; 100 jours du colonel Doumbouya ; Restitution des cases de Bellevue

P.3

**Qu'en pense Bah Oury ?**

Mohamed Fofana/RPG

## « Nous ce que nous demandons c'est la libération pure et simple d'Alpha Condé... »

**Joint par téléphone le vendredi, 10 décembre 2021, par un de nos reporters, Mohamed Fofana membre de la cellule de communication de l'ancien parti au pouvoir revient sur l'avenir de son parti après la chute d'Alpha Condé, mais aussi la mise en résidence surveillée de l'ancien président. Ce militant du RPG/Arc-en-ciel pense qu'Alpha Condé ne mérite pas ce qu'il est en train de subir aujourd'hui. Interview !**



**Bonjour M. Fofana, l'ancien président Alpha Condé a été transféré à la résidence de l'ancienne première dame de la République à**

**Landréah, quelle est votre réaction à cette actualité ?**

Le transfèrement du président Alpha Condé à Landréah est un petit pas qui est un pas important. Mais nous, ce que nous demandons, c'est la libération totale parce que vous le savez Alpha Condé a été un grand président. Quelqu'un qui a donné tout de lui à ce peuple-là, à ce pays, doit être traité avec respect et dignité. Ce qu'il traverse aujourd'hui, il ne mérite pas ça.

Des rumeurs ont couru par-ci et par-là pendant des mois, pendant plusieurs semaines. Pour nous militants du RPG arc en ciel, on apprend que le président Alpha Condé a été transféré à Landréah. La première satisfaction pour nous est qu'on se rend compte qu'il est en vie ; c'est déjà une bonne chose pour nous, ça nous motive davantage.

Quand on prend aussi les conditions dans lesquelles il vit, ça ne nous satisfait pas parce qu'il n'est pas totalement en liberté. Quand vous prenez la mesure sécuritaire à sa résidence à

Landréah, ça veut dire qu'il est encore entre les mains de la force. Nous, ce que nous demandons aujourd'hui, en tant que militant de RPG, c'est la libération pure et simple d'Alpha Condé, bref pour répondre à ta question, c'est un pas, c'est un petit pas.

**Beaucoup d'observateurs estiment aujourd'hui que libérer Alpha Condé, il y a un risque, s'il quitte le pays la Guinée court un risque. Que répondez-vous ?**

Ce que les gens oublient c'est qu'Alpha Condé est venu à la tête de ce pays en 2011, il a trouvé la Guinée dans une condition très difficile. Quelqu'un qui s'est battu contre vent et marré. Vous n'êtes pas sans savoir qu'à la prise de fonction, on a connu la maladie Ebola, on a connu des manifestations sauvages dans ce pays. Après on a connu beaucoup d'autres choses y compris la COVID-19. Mais en dépit de tout ça, il s'est battu pour donner à la Guinée ce qui est là aujourd'hui, donc Alpha Condé ne peut pas se permettre de revenir détruire

ce qu'il a donné à la Guinée. Ceux qui sont en train de se faire appeler observateurs, vous savez dans notre pays, il y a plusieurs manières de faire la politique, d'autres n'ont pas le courage de s'afficher, de venir sur le champ politique comme le fait Alpha Condé ou d'autres. Beaucoup passent par d'autres voies que ce soit par la voie de médias, la société civile, il y a beaucoup d'autres moyens pour faire la politique, donc celui-ci n'est pas en train de parler réellement en tant que citoyen simple ou en tant qu'observateur réel, c'est des politiques déguisés qui ont intérêt à ce qu'Alpha Condé reste entre les mains de la junte. Mais il y a un vent d'intelligence, un vent de sagesse qui est en train de souffler à Mamadi Doumbouya et ses hommes. Nous prions Dieu à ce que ça continue parce qu'Alpha Condé ne mérite pas ce qu'il est en train de vivre aujourd'hui.

**Tout récemment le Colonel Mamadi Doumbouya a fait remarquer que le cas Alpha Condé doit être judiciairisé. Est-ce que vous trouvez normal qu'Alpha Condé réponde de ses actes devant la justice guinéenne ?**

Je l'ai dit tantôt, le président Alpha Condé ne mérite pas ce qu'il est en train de traverser aujourd'hui. Maintenant si les nouvelles autorités nous disent que le cas Alpha Condé sera judiciairisé, je pense que cet engagement est contrairement à ce que nous

vivons aujourd'hui, parce que le 5 septembre 2021 à date Alpha n'est pas entre les mains de la justice, il est sous le poids de la force, de la puissance des autorités qui sont là aujourd'hui, maintenant s'ils veulent que le cas Alpha Condé soit judiciairisé, je pense qu'il doit tout faire pour joindre l'acte à la parole. Et si la justice décide qu'Alpha soit détenu dans tel ou tel autre condition, là ça va être autre chose mais pour le moment Alpha Condé est sous le poids de la force, sous le poids de ceux-là qui le détiennent.

**Est-ce que si Alpha Condé arrive à retrouver sa liberté, il va revenir à la tête du RPG arc-en-ciel ?**

Comme vous le savez, le RPG arc-en-ciel est un grand parti, le plus grand d'ailleurs dans notre pays. Un parti qui a ses instances dans les coins et les recoins de la Guinée. Un parti qui a des hommes et des femmes habilités à décider, à parler à son nom. Après la libération d'Alpha Condé, chose qui est notre objectif premier de nos jours, en ce qui concerne sa participation dans les activités du RPG arc-en-ciel retenez que, ça, c'est notre cuisine interne. Il revient aux décideurs internes de se réunir et décider de ce que va profiter au RPG et aux militants de ce grand parti.

*Transcrit par Alpha Amadou Diallo*

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

**Siège:** Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince  
Commune de Ratoma  
Email: [lindependantguinee@gmail.com](mailto:lindependantguinee@gmail.com)  
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427  
Conakry

**Redacteur en chef**

Amadou Sadjo DIALLO: 624 37 26 68  
Email: [dialloamsadjo@gmail.com](mailto:dialloamsadjo@gmail.com)

**Comité de rédaction**

Amadou Sadjo DIALLO  
Alpha Amadou DIALLO  
Amadou Tidiane DIALLO  
Moussa THIAM

**P.A.O**

N. S. SOUMAORO

**Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces**

Mamadou Aliou Diakité Tél.  
664.63.09.53/  
622.04.62.21

E-mail: [madalga1@gmail.com](mailto:madalga1@gmail.com)

**Distribution:** SPIC / Maison du Livre

**Impression:** SPIC/Imprimerie Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site [www.kefinafasso.com](http://www.kefinafasso.com)

L'indépendant

*L'information en toute indépendance*

Cellou Dalein

## « Ce n'est pas le moment de couper les vivres à la Guinée »

Après le putsch du 05 septembre dernier, le Comité National pour le Rassemblement et du Développement (CNRD) s'est vu sanctionner par toutes les organisations internationales. Des sanctions que Cellou Dalein Diallo trouve anormales.



A l'occasion de son assemblée générale du samedi 11 décembre 2021, le président de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) a réitéré que l'intervention de l'armée le 5 septembre ne doit pas être traité par la communauté internationale comme un coup d'État qui engendre des sanctions ou la réduction de la coopération économique et financière. « Ici, nous sommes dans une position de soutenir l'initiative du CNRD. Et nous avons dit aux Nations Unies, c'est vous qui pouvez mobiliser les autres partenaires techniques et financiers pour soutenir le CNRD et aider les Guinéens à revenir à l'ordre constitutionnel. Mais pas juste de les sanctionner. Leur intervention est un premier pas vers le retour à l'ordre constitutionnel. Parce qu'avec Alpha Condé, on n'avait aucun retour, ni la justice régionale, ni les organisations internationales, et la rue, ni rien finalement. Or, ce n'est

pas un régime dans un mandat légal et légitime qu'il était en train d'exercer », insiste Cellou Dalein Diallo.

Par ailleurs, l'ancien Premier ministre rassure que beaucoup de Guinéens ont demandé aux partenaires de continuer non seulement l'aide au développement, parce que soutient-il, les Guinéens souffrent et les infrastructures sont délabrées. « Beaucoup de femmes et d'hommes n'arrivent pas à assurer les deux repas par jour. Ce n'est pas le moment de couper les vivres à la Guinée. C'est le moment de l'aider davantage pour que nous puissions aller vers l'ordre constitutionnel dans la paix et dans la quiétude. (...) Tant que nous n'avons pas la preuve du contraire, nous considérons que c'est dans cette direction que veut aller le CNRD et nous les accompagnons à l'intérieur comme à l'extérieur », a-t-il conclu.

**Amadou Tidiane Diallo**

Forum de Dakar ; 100 jours du colonel Doumbouya ; Restitution des cases de Bellevue

## Qu'en pense Bah Oury ?

Dans un entretien accordé à nos confrères de FIM FM, vendredi dernier, le président du parti UDRG est revenu sur sa participation au forum sur la paix et la démocratie à Dakar. Il aborde aussi la réunion des chefs d'Etat de la CEDEAO tenu Dimanche à Abuja. Par ailleurs, parlant des 100 du colonel Doumbouya à la tête du pays, Bah Oury salue les actes posés par la junte, mais déplore le retard de la mise en place du CNT... Lisez !



**Bonjour M. Bah Oury ! Le président de la transition a restitué les cases de Bellevue à la famille de feu Sékou Touré. Comment réagissez-vous à cette actualité ?**

J'avoue que j'étais surpris mais j'ai considéré après réflexion que c'est une bonne chose. "Il faut rendre à César ce qui appartient à César". Par jurisprudence, ça ouvre un autre sentier extrêmement important parce que l'Etat par le passé s'est permis de détruire des biens des citoyens : Kaporo-rail et tant d'autres coins. Des personnes qui avaient leurs biens en bon et difforme se sont vus de jour au lendemain déloger. Cela est un acte à saluer. Le fait que les cases de Bellevue soient restituées aux ayants droits, c'est une bonne chose mais c'est un cas de jurisprudence qui devrait être appliqué également à tous ceux et à toutes celles qui à un moment donné ont été victimes de l'arbitraire de l'Etat, qui a détruit leurs maisons, leurs domiciles sans aucune compensation

**Vous rentrez de Dakar où vous avez participé au forum international sur la**

**paix. Qu'est-ce qu'on peut retenir de cette rencontre ?**

C'est une nécessité de se rendre compte que le monde africain est en danger, notre environnement est en péril. Il y a le péril de la guerre, chaque jour on compte le nombre de morts, il y a le péril de déflagration des Etats. Le Mali pratiquement est dans une situation confuse. La République centrafricaine qui est un peu éloignée de nous est dans ce cas-là. Vous avez des guerres civiles un peu partout dans le continent, des terrorismes, ça inquiète. Ça nécessite de repenser la manière dont nos pays sont gouvernés et de ne pas avoir les yeux braqués sur les guidons.

Il faut lever la tête. Il faut regarder autour de soi et se dire ce qui se passe ailleurs peut nous arriver. Donc faisons tout pour que cela n'arrive pas, d'où la nécessité avec d'autres de réfléchir d'anticiper et d'avoir une attitude proactive pour aller toujours dans le sens de la consolidation de la paix, qui est facteur de rapprochement, de rassemblement, d'intégration des

communautés et non pas avoir des attitudes qui peut être interprétés comme des attitudes bellicistes ou agressives vis-à-vis d'une communauté ou d'une autre.

**Bientôt les 100 jours du colonel Mamadi Doumbouya à la tête de l'Etat de la Guinée. Qu'est-ce qu'on peut retenir après 3 mois de gestion ?**

Il y a eu de bonnes choses qui sont faites. Il y a la dynamique mémorial et ça c'est extrêmement important et qui est porté personnellement par le colonel Doumbouya, c'est une bonne chose. La question de la politique en ce qui concerne la transition, c'est à ce niveau-là qu'il faut accélérer le pas. Accélérer le pas, cela veut dire de prendre en compte la nécessité de manière transparente, de manière claire fixée la feuille de route de la transition en termes de durée, en termes de chronogramme, en termes d'action majeur pour que les choses se fassent sans aucune ambiguïté et dans la clarté. Ça permet de rassembler, ça permet de

(Suite à la page 4)

Forum de Dakar ; 100 jours du colonel Doumbouya ; Restitution des cases de Bellevue

## Qu'en pense Bah Oury ?

pacifier, ça permet d'apaiser. C'est la raison pour laquelle le seul bémol que j'ai, je pense qu'on aurait dû avant la date d'aujourd'hui publier la liste des membres du CNT. Ça aurait été un gage de bonne volonté, concret à la communauté sous-régionale de la CEDEAO, et qui aurait pris cet élément-là comme étant une bombe d'encouragement pour que la transition guinéenne soit beaucoup plus accompagnée de manière beaucoup plus innovante. Mais je ne sais pas pourquoi il y a eu de ce point de vue un retard.

Le jeu de cache-cache là, abandonner -ça. On a assez de temps dans ce pays, depuis des décennies et des décennies. Jouons franc jeu, que ceux qui veulent empêcher le colonel Doumbouya d'aller dans la bonne direction, que ceux-là mettent balle à terre. Parce que je dis, la nécessité de la réussite de la transition, elle est essentielle pour la Guinée, pour tous les Guinéens. Que vous soyez

dans le gouvernement ou que vous ne soyez pas dans le gouvernement, c'est une nécessité absolue que cette transition réussisse parce que si on ne réussit pas, c'est dangereux pour notre stabilité, pour la paix civile parce que si on ne réussit pas, on met le pays dans une situation d'instabilité qui est analogue à ce que d'autres pays connaissent comme la République centrafricaine. Je ne souhaite que mon pays que j'aime, mes compatriotes que j'aime vivent des situations comme ce que je vois actuellement au Burkina, au Mali et ailleurs. Il faut que les gens se rendent compte que la transition c'est pour la Guinée. Et les Guinéens veulent le rassemblement, veulent la paix, veulent construire leur pays, veulent sortir de cette misère, donc ne nous le faisons pas perdre le temps et l'espoir.

Transcrit par Alpha Amadou Diallo

Accusé de détournement, Boubacar Yacine se justifie

## «Le montant dont il est question a servi à couvrir des besoins immédiats de la HAC...»

**A travers une déclaration, le président de la Haute autorité de la communication (HAC) se dit surpris d'apprendre qu'il est accusé de détournement de fonds publics, par Me Sampil, Agent judiciaire de l'Etat. Boubacar Yacine Diallo indique qu'il est prêt à répondre à la justice.**

Ci-dessous déclaration : J'ai été surpris d'apprendre hier à la télévision nationale que je suis accusé de détournement de fonds publics de l'État, après le 5 septembre 2021.

L'agent judiciaire de l'État a effectivement pris contact avec moi afin que je justifie un montant de 47.630.000 GNF. Je me suis rendu personnellement à son Agence et j'ai fourni tous les documents sollicités.

Le montant dont il est question a servi à couvrir des besoins immédiats de la HAC entre le 29 septembre et le 19 octobre 2021.

Je trouve qu'il n'est pas élégant d'apprendre à la télévision nationale que l'on fait l'objet d'une accusation de cette nature.



Je défends les dépenses effectuées et je suis disposé

à répondre à la justice.

**Boubacar Yacine Diallo**

Sommet de la CEDEAO

## Ousmane Gaoual Diallo salue la position adoptée par l'institution...

Les dirigeants de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) campent toujours sur leur position en ce qui concerne le délai pour le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée. Six mois, c'est le délai donné à la junte guinéenne par les leaders des Etats membres de la CEDEAO. Réunis en sommet ordinaire le dimanche 12 décembre 21 à Abuja au Nigeria, ces chefs d'Etats ont insisté de nouveau sur cette durée pour la fin de la transition.

Lors de cette rencontre, les chefs d'Etats n'ont ajouté aucune sanction à l'encontre de l'État guinéen. Une position appréciée par le porte-parole du gouvernement: « Déjà de ne

pas avoir des sanctions renouveler, c'est une très bonne chose qu'il faut saluer. Et puis deuxième chose effectivement c'est du fait qu'il n'y a pas encore de calendrier.

Nous comprenons. Ça c'est une inquiétude à la CEDEAO. En même temps, je pense qu'ils comprennent la nécessité par la pédagogie d'aller en incluant tous les acteurs pour éviter d'avoir des calendriers pris comme ça sous le feu de la pression interne ou externe et qui ne tiennent pas la route. L'essentiel pour nous, c'est de donner un calendrier qu'on peut respecter ce qui est plus fondamental que de donner une date simplement pour satisfaire des besoins immédiats et dans la durée ne pas arriver à respecter le

contenu de cela. Et c'est pour ça qu'il faut procéder par le contenu ; qu'est-ce qu'on veut pendant cette transition», souligne Ousmane Gaoual Diallo.

Même si elle n'élargit pas ses sanctions, cependant, la CEDEAO insiste sur la nécessité de respecter le délai de six (6) mois précédemment décidé pour la tenue des élections législatives et présidentielle, favorisant le retour à l'ordre constitutionnel. Sur la même lancée, elle exige aux autorités de la transition de soumettre rapidement le chronogramme pour les élections devant se tenir dans le délai arrêté. Sur ce, le porte-parole du gouvernement se veut rassurant: « Une transition

qui s'occupera de reprendre l'élection des nouvelles autorités, si c'est cela notre objectif sans renouveler le fichier électoral par exemple, ça peut être très vite. C'est pour cela que nous disons à CEDEAO que nous voulons faire de la pédagogie. Nous avons des partenaires qui sont importants aussi bien pour notre relation avec les autres institutions internationales, que dans notre rapport avec nos voisins de la CEDEAO. Le président de la République et son Premier ministre se forcent quotidiennement de

faire de la pédagogie pour amener les acteurs à comprendre dans quelles conditions on peut tenir des élections à 6 mois. Ça veut dire qu'il faut ramener la constitution contestée, ramener la CENI en place, il faut partir sur un fichier contester et remettre tous les acteurs et aller aux élections en six mois. C'est la seule manière d'aller à des élections en six mois», a-t-il déclaré chez nos confrères de FIM le lundi 13 décembre 2021.

**AMADOU TIDIANE DIALLO**

### Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au  
Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21  
E-mail : lindependantguinee@gmail.com

## Gouvernement

## Des cadres nommés aux grands projets, au trésor et au ministère des mines



Plusieurs décrets portant nomination de cadres dans différents départements ont été publiés dans la nuit du mardi, 14 décembre 2021. Il s'agit des postes au ministère des Mines et de la Géologie, du Trésor, de la Comptabilité Publique, au Contrôle des grands projets.

### Mines et Géologie

M. Koulako Camara, précédemment directeur par intérim de l'administration de la base vie à la société Rio Tinto, est nommé directeur du fonds d'investissement minier.

M. Moussa BERETE, est nommé directeur général du

centre de promotion et de développement minier.

Mamadou Saidou Binbirinko Barry, précédemment directeur général adjoint du service national de coordination des projets miniers est le nouveau directeur général du bureau de stratégie et de développement au ministère des mines et de la géologie.

### Trésor et Comptabilité Publique

M. Mourana Soumah, précédemment administrateur général de l'agence du dépôt du trésor est nommé Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité publique.

### Contrôle des grands projets

M. Famoudou Kourouma, précédemment administrateur général adjoint de l'administration et contrôle des grands projets a été nommé administrateur général de l'administration et contrôle des grands projets.

M. Ibrahima Abé Diallo, précédemment directeur général de la bourse de sous-traitance et de partenariat a été nommé administrateur général adjoint de l'administration et contrôle des grands projets.

*Amadou Tidiane Diallo*

## Conakry

## Trois médecins jugés dans une affaire de non-assistance à une personne en danger et complicité

**Deux des trois médecins de l'hôpital Ignace Deen, accusés de « non-assistance à une personne en danger et complicité » étaient devant le tribunal de première instance de Kaloum, lundi.**

Deux des médecins, à savoir : docteur Thierno Ila et Docteur Bacar Barry se sont présentés à la barre, tandis que le docteur Ibrahima Camara a brillé par son absence.

L'affaire dans laquelle ils sont incriminés, remonte au samedi 5 décembre 2020. Date à laquelle Siaka Fofana a succombé à ses blessures à la suite d'un accident qui l'avait conduit vers les services des urgences de l'hôpital Ignace Deen.

À la barre, les deux médecins, ont été entendus à tour de rôle.

Répondant aux différentes questions, Bacar Barry, a nié

que l'équipe ait fait preuve de négligence.

Selon lui, l'équipe avait été sanctionnée pour 3 mois par la direction. Mais, il estime qu'ils ont « fait leur travail » dans les règles l'art.

Il a aussi révélé que le service d'urgence d'Ignace Deen n'a pas de « kit pour prendre en charge des indigents ».

Avant d'indiquer que lui-même avait l'habitude d'acheter des équipements médicaux à ses propres frais : « Les gants, les tampons et les seringues, je les achète de moi-même. Et je les garde dans mon sac. Au moment où il était venu, moi je n'avais aucun franc. Le

patient n'a pas été abandonné. Nous on l'a examiné. Il y a eu des soins. Le premier soin, c'est d'abord de l'examiner et émettre une ordonnance. » Il a aussi indiqué qu'au moment où le directeur de l'hôpital appelait, ils étaient « déjà à la pharmacie pour acheter les produits ».

À la barre, Aboubacar 1 Fofana, le frère de la victime et plaignant a expliqué ce qui lui a été rapporté par le sapeur-pompier qui a pris son frère en charge et l'a envoyé à l'hôpital Ignace Deen.

Il a ensuite signalé disposer de l'élément vidéo de circonstance produit par la télévision Gangan, qui témoigne du déroulé de la scène.

À la suite de cette audition, le procureur a demandé au juge de décerner un mandat d'amener contre Dr Ibrahima Camara, qui selon lui, se croit au-dessus de la loi.

Le juge a ordonné la comparution de plusieurs médecins comme témoins; il autorisé la projection de la



vidéo dont dispose la famille; il a lancé un mandat d'amener contre le Dr Ibrahima Camara. Avant de renvoyer l'affaire au 27 décembre prochain.

Pour l'avocat de la partie civile, Me Facinet Sylla, les enjeux de ce procès résident dans le « comportement des médecins vis-à-vis des patients qu'ils reçoivent. On

n'en est pas à une première. On n'est pas là pour une question de ressusciter nos morts. Mais plutôt de ce que le médecin peut, c'est à dire son maximum pour concourir à sauver des vies ».

Quant à l'avocat de la défense, il a dit ne pas vouloir se prononcer.

*guinee7.com*

## Billet

Sékou Touré aimait à dire que « les enseignants sont les militants d'honneur de la révolution ». Ce à quoi ces derniers répondaient, en riant sous-cap, « oui, militants d'honneur mais sans bonheur ». Trente-cinq ans après sa mort, les enseignants continuent de tirer le diable par la queue.

*Walaoulou BILIVOGUI*

Cellou Dalein Diallo après l'ouverture du QG de l'UFDG

## « Je me réjouis de retrouver nos locaux »

Après plus d'une année, le président de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) a retrouvé ce mercredi 15 décembre, son bureau sis au quartier général (QG) du parti, à Hamdallaye CBG.



A cette occasion, Cellou Dalein Diallo s'est réjoui de retrouver les locaux de l'UFDG où il pourra désormais travailler en lieu et place de ses domiciles qui lui servaient de lieux de travail. « Il faut nous féliciter pour avoir réhabilité nos locaux. Vous savez que les forces de défense et des sécurité qui étaient là avaient tout détruit avant de partir. Il a fallu l'aide et le soutien des bonnes volontés pour nous permettre de rééquiper nos bureaux et notre siège. Donc, je voudrais saisir l'occasion

pour remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réhabilitation de ces locaux et féliciter encore le colonel Mamadi Doumbouya pour l'acte salubre qu'il a posé le 05 septembre et qui a permis à l'UFDG de récupérer ses locaux et à ses dirigeants, leurs droits et libertés de voyager. Et surtout aussi, la libération de tous les militants et cadres du parti qui étaient injustement incarcérés », a déclaré Cellou Dalein Diallo avant d'ajouter : « J'ai quitté ici le 20 octobre 2020 lorsqu'on a

fait notre déclaration. C'est le premier jour et je me réjouis de retrouver nos locaux. Naturellement, c'est à l'occasion de la tenue de la plénière de l'ANAD. Maintenant, je viens travailler ici au lieu de le faire dans mes domiciles ».

Pour rappel, le siège et le QG de l'UFDG étaient fermés et occupés par les forces de sécurité sous Alpha Condé au lendemain de l'élection présidentielle du 18 octobre 2020.

Sadjo Bah

Guinée

## Malick Sanckon, Aïssata Aribot et Makhissa Camara limogés

A travers une série de décrets lue tard la nuit du mardi 14 décembre 2021, à la télévision nationale, le Colonel Mamadi Doumbouya limoge Aboubacar Makhissa Camara, Malick Sanckon et Madame Aïssata Aribot.

Jusqu'à présent directeur Général des impôts, Aboubacar Makhissa Camara saute de son poste. Il a été remplacé

à cet effet par Mory Camara, précédemment directeur du service des moyennes entreprises.

Dans un autre décret, le colonel Mamadi Doumbouya limoge Malick Sanckon à la Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Le chef de l'État, l'a remplacé par M. Bakary Sylla, précédemment conseiller

spécial à la Primature.

Par ailleurs, celle qui a été longtemps décriée sous l'ère Alpha Condé, la Directrice Générale du Port Autonome de Conakry perd finalement son poste. Madame Touré Aïssata Aribot a été remplacée par M. Mamadou Biro Diallo qui était jusqu'à présent Directeur Pays Rio Tinto.

Amadou Tidiane Diallo

La protection civile de Kankan en manque d'équipements

## Son premier responsable tire la sonnette d'alarme

Dans la commune urbaine de Kankan, il n'existe qu'une seule unité de la protection civile qui s'occupe des 27 quartiers en cas d'intervention d'urgence. Mais aujourd'hui, cette unité dite régionale, est confrontée à d'énormes difficultés liées à un manque criard de matériels, notamment des engins roulant et d'autres pouvant faciliter les interventions rapides. Une situation qui préoccupe à plus d'un titre le commandant de ladite unité.

« Notre première difficulté, est que l'unité de la protection civile de Kankan n'a pas de caserne propre à elle. Nous sommes hébergés dans un lieu qui appartient aux sapeurs pompiers. Et pourtant dans les autres régions, toutes les unités ont des casernes construites par l'Union Européenne. Quelques matériels que nous recevons via des partenaires, on n'a pas de magasin pour les stockages. On se débrouille avec d'autres services pour l'hébergement et notre salle de réunion est transformée en magasin, mais également on n'a même pas une ambulance à notre compte », dit Aly Malano.

Malgré cette insuffisance, ce service exerce de nuit comme de jour partout où le besoin se fait ressentir dans la commune urbaine de Kankan. Mais ne bénéficie

d'aucun accompagnement en matière de matériels. C'est pourquoi Aly Malano tire la sonnette d'alarme.

« Nous demandons aux autorités et aux personnes de bonne volonté de venir vraiment au secours de l'unité régionale de la protection civile. Nous sommes un corps humanitaire nous ne faisons pas des infractions sur des personnes, mais seulement l'assistance des personnes en dangers. On n'a même pas de budget de fonctionnement, donc il faut que les gens nous aident ».

A l'image de la protection civile, plusieurs autres services étatiques à Kankan font face à des difficultés. Mais force est de constater que ces difficultés perdurent jusqu'à ce qu'ils s'y habituent.

Mediaguinee.com

## Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

Dr Ousmane Kaba sur les 100 jours du CNRD au pouvoir

## “C’est un bilan très positif”

**Le président du Parti des Démocrates pour l'Espoir (PADES), Dr Ousmane Kaba a qualifié de très positif le bilan des 100 jours du Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD). L'ancien allié d'Alpha Condé se dit satisfait des actes posés par la junte en l'espace de trois mois.**



L'ancien argentier de l'Etat affirme que c'est la première fois que la Guinée est dans une bonne direction depuis son indépendance, le 2

octobre 1958.

“D'une manière générale, sur tous les plans, je trouve que le résultat est

extraordinairement bon pour de jeunes gens sans expériences. La Guinée n'a jamais été dans une si bonne direction depuis son indépendance. C'est la première fois qu'on voit des volontés affichées sur les deux problèmes essentiels de ce pays, la liberté et la gestion économique”, analyse Dr Kaba.

Avant de poursuivre : “La classe dirigeante a toujours eu une tentation totalitaire. C'est la première fois qu'on voit des gens qui viennent pour faire souffler le vent de la liberté. Je trouve que le bilan est très positif. Sur le front des libertés et de la concorde nationale, ils ont fait énormément de choses. Sur le front de la moralisation de la vie publique et de la gestion

économique, ils ont mis de gros plans en avant. Mais ça ne veut pas dire que tout est parfait”.

Sur certains points, le président PADES dit ne pas être sur la même longueur d'ondes que la junte. “Je suis d'accord avec les réserves émises dans le cadre de la mise en place du CNT. Il faut le sortir tout suite le CNT. Je ne suis pas d'accord avec ceux qui disent que les politiciens ne s'entendent pas. On s'est entendus sur les 15 places, Une plateforme s'est désolidarisée, mais on peut régler ça”.

“Le CNT remplace l'Assemblée nationale. C'est l'émanation du peuple, ça ne doit même pas être l'émanation du CNRD. Au

fond ce n'est même pas au CNRD de choisir les conseillers devant siéger au CNT. Le CNRD doit se contenter de publier les choix qui ont été faits par les différentes organisations”, souligne-t-il.

Il estime que les guinéens doivent se donner la main pour une transition apaisée et réussie. “Il faut aider les militaires. Donnons-leur des conseils en leur disant sur ce qui marche et ce qui ne marche pas. Je leur demande la liste des membres du CNRD avant le 31 décembre, c'est bien possible. Il faut le faire avoir plus de crédibilité à l'international. C'est très important”, assure Dr Ousmane Kaba.

Salimatou BALDE

Bilan des 100 jours du CNRD

## Aliou Barry exprime ses inquiétudes

**Ce mercredi, 15 décembre 2021 marque les 100 premiers jours du CNRD au pouvoir en Guinée. Au sein de l'opinion, pendant que certains pensent que le bilan est global positif, d'autres sont évoquent plutôt un bilan mitigé.**



Aliou Barry, politologue et spécialiste des questions de défense, qui intervenait chez nos confrères de l'émission « Mirador » de FIM FM, dit être d'ailleurs inquiet, compte tenu de la façon dont le CNRD est en train de dérouler son calendrier. Ce qui l'a amené d'ailleurs à

souligné ce qu'il qualifie de marginalisation de la classe politique guinéenne. « Curieusement, depuis la mise en place du gouvernement, on a l'impression que ce gouvernement pose des actes de développement et on ne parle plus de transition

(...). Ce qui m'inquiète aujourd'hui. On est un peu inquiet qu'après trois mois, qu'il n'y ait aucune action posée dans le sens du retour à l'ordre constitutionnel. Et on a la nette impression que le CNRD est tombé dans son propre piège à travers la charte. J'ai été un des premiers à dire que la charte connaît des lacunes, parce qu'on aurait pu indiquer la durée de la transition (...). L'autre erreur du CNRD c'est d'avoir voulu depuis le 5 septembre marginaliser la classe politique guinéenne. On ne peut pas aller vers un ordre constitutionnel en mettant à l'écart les principaux acteurs politiques... », a-t-il indiqué.

Mosaïqueguinee.com

Dr Faya à propos des 100 jours du CNRD

## « Globalement, on peut dire que le bilan est positif »

**Dr Faya Millimouno, président du parti Bloc Libéral a salué les actes posés par la junte au pouvoir depuis le 05 septembre 2021.**

Pour le leader de la CPR, les 100 jours passés à la tête de la Guinée par Colonel Doumbouya ont été une véritable prouesse dans le cadre du respect des droits des citoyens. Dr Faya Millimouno pense que cette équipe doit être encouragée afin de multiplier ses bonnes actions.

Il l'a fait savoir au cours d'une interview accordée à mosaïqueguinee.com ce mercredi 15 décembre 2021. « Pour parler du bilan des 100 premiers jours du CNRD, il faut brièvement rappeler la situation dans laquelle le pays était quand le CNRD arrivait. Depuis l'arrivée du CNRD, nous avons noté entre autres, la réouverture des frontières

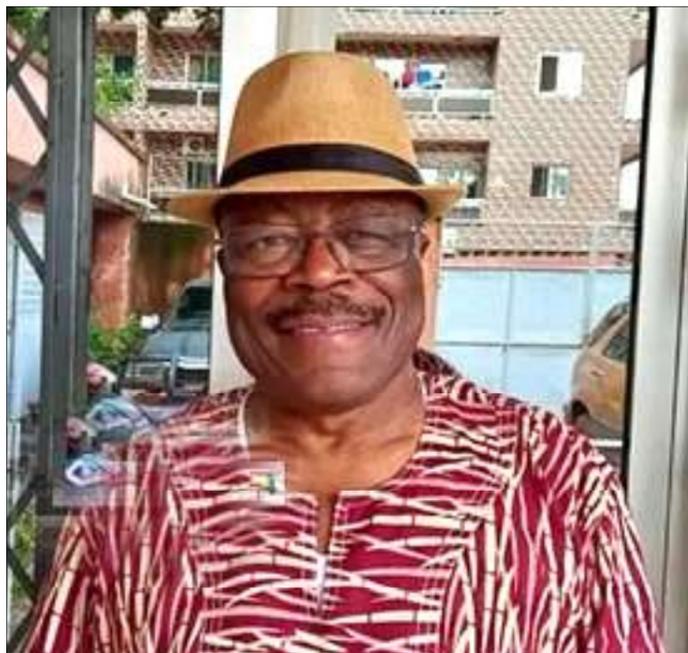
de prisonniers politiques et certains d'ailleurs se retrouvent dans le gouvernement... Quoi que ces actes qui ont été posés aient été sélectifs, il y a eu quand même des actes qui ont mis un peu de douche froide dans le cœur saignant de guinéens. Il y a l'espoir qui est parmi. Nous attendons le CNT et nous attendons l'agenda de la période transitoire. Globalement, on peut dire que le bilan est positif et nous pouvons encourager le CNRD, son président et le gouvernement en place à poursuivre les actions dans le sens de faire réussir cette période transitoire, troisième du genre dans notre pays », a-t-il affirmé

Mama Adama Sylla

100 jours du CNRD

## « C'est un bilan mitigé » (Édouard Zotomou)

100 jours après le coup d'État du 05 septembre dernier perpétré par la junte militaire dirigée par le colonel Mamadi Doumbouya, l'heure est au bilan.



Se prononçant sur ces 100 premiers jours de gestion du CNRD, Édouard Zotomou Kpogomou, membre de l'ANAD, affirme que beaucoup d'actes concrets ont été posés pendant cette période. Toute fois, il estime que les nouvelles autorités doivent tout mettre en œuvre pour renouer les liens existants entre la communauté internationale et notre pays. « A mon avis, c'est un bilan mitigé. Le CNRD a posé beaucoup d'actes importants notamment la libération de prisonniers politiques, la moralisation de la chose publique. Je ne voudrais pas aller en complaisance, parce que l'essentiel au niveau de la transition, c'est de pouvoir créer les conditions pour un retour à un ordre constitutionnel. Or, les institutions qui doivent nous amener à cet état de fait ne sont pas encore en place. On a traîné pour mettre en place un gouvernement, on est en train de traîner pour mettre en place un CNT, hors ce sont des institutions indispensables pour la conduite de la transition. Alors, pour ne pas être sous la pression de la communauté internationale, moi je pense que le CNRD

a vraiment l'obligation de pouvoir ouvrir de contacts pour discuter avec les partis politiques du cadre de la transition, parce que sans cela nous allons avoir les problèmes à tous les niveaux », a-t-il fait remarquer ce mercredi 15 décembre 2021 dans un entretien téléphonique qu'il a accordé à mosaiqueguinee.com

Mama Adama Sylla

### Culture

## Le ministre Alpha Soumah invite les détenteurs des lieux de loisirs à s'identifier ou s'enregistrer

C'est l'une des premières décisions du ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat après sa nomination, il y a quelques mois. A travers un communiqué publié le mardi 14 décembre 2021, le ministre Alpha Soumah a invité les détenteurs des lieux de loisirs de Conakry, Coyah et Dubreka à se faire identifier ou s'enregistrer auprès de son département.

Ci-dessous le communiqué

Cent (100) jours du règne du colonel Doumbouya

## “il faut qu'on sache quand est-ce que la transition prendra fin”

Arrivé au pouvoir après avoir renversé le régime d'Alpha Condé le dimanche 5 septembre dernier, le colonel Mamadi Doumbouya a passé ce mercredi le cap des 100 jours à la tête de la Guinée. L'Alliance nationale pour l'alternance démocratique (ANAD) dresse un bilan positif du chef de l'Etat, tout en rappelant à la junte l'impérieuse nécessité de mettre en place du chronogramme de la transition.

Le président du Parti pour le renouveau et du progrès (PRP) qualifie le renversement d'Alpha Condé un “ouf de soulagement” pour les guinéens, tout en saluant la mise en place du gouvernement de transition. Il estime que le bilan des 100 jours du règne du colonel Doumbouya est positif.

Alors que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) exige à la junte militaire la publication d'un chronogramme pour l'organisation d'élections dans un délai de 6 mois. Rafiou Sow affirme que “nous voudrions que le colonel Mamadi Doumbouya nous donne le chronogramme de la transition. Il faut qu'on sache quand est-ce que la transition prendra fin”. Il assure qu'il est “toujours possible de mener à bon port cette transition en 15 mois. Pour nous, les actions



à mener durant la transition sont entre autres l'assainissement du fichier électoral, la mise en place des bases pour une bonne démocratie mais aussi la rédaction de la constitution. On peut se référer à la constitution de 2010 pour élaborer une nouvelle. C'est pourquoi, nous pensons qu'un délai de 15 mois est raisonnable”. Selon cet allié de Cellou Dalein Diallo, “ce retard n'arrange personne

surtout pas le colonel Doumbouya. Il faut qu'il nous donne une date, qu'on en discute et s'entende. Il faut aussi comprendre qu'il n'y a pas que les élections à faire en Guinée. Il y aura un gouvernement qui sera là pour essayer de développer ce pays. La refondation de l'Etat se fait de manière perpétuelle, pas dans un délai de transition”.

VisionGuinee.Info

direction nationale du tourisme de l'hôtellerie sise dans l'enceinte du département à Boulbinet en face du port conteneur.

A cet effet, il est demandé aux exploitants de se munir des documents ci-après: une copie du permis technique d'exploitation pour des établissements existants, une copie de certificat d'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier, une copie de la pièce d'identité du gérant ou de l'exploitant,

deux photos d'identité, une copie du titre de propriété ou du contrat de bail commercial validé un an au moins.

La date limite de l'enregistrement est fixée au 14 janvier 2022. Passer ce délai tout établissement non identifié sera fermé et le promoteur poursuivi conformément à la loi.

Le ministre de la culture, du tourisme et de l'artisanat

Alpha Soumah

## Opinion

# Il n'y a ni de droit l'homme ou de démocratie quand le peuple n'a pas la voix au chapitre (Foniké Manguê)



Les droits de l'Homme sont basés sur le respect de l'individu. Leur principe fondamental est qu'une personne est un être moral et rationnel qui mérite d'être traité avec dignité. On les appelle les droits de l'Homme parce qu'ils sont universels. Quant à la Démocratie, car on

ne peut pas parler de droit de l'Homme sans elle, ce n'est pas un vain mot. C'est pourquoi il n'y a pas de démocratie quand le peuple n'a pas la voix au chapitre comme il a été souvent le cas dans notre pays ces dernières années. Gandhi écrivait : « La

Démocratie devrait favoriser aux plus faibles les mêmes droits que les plus forts ».

Quant à Joe Biden, il affirmait que : La Démocratie n'arrive pas par hasard. Nous devons la défendre, lutter pour elle, la renforcer, la renouveler.

Ces dernières années, les droits de l'Homme et notre Démocratie ont été malmenés, sabotés et foulés même au sol.

Les gens ont été emprisonnés, tués, forcés à l'exil pour avoir exprimé leurs opinions.

Le peuple avait perdu sa liberté d'expression, chose qui signifiait un recul considérable de notre jeune démocratie acquise au prix du sang des martyrs.

Avec l'avènement du CNRD, l'espoir renaît.

Nous nourissons l'espoir donc que les fautes du passé seront corrigées,

Nous nourissons l'espoir que le peuple sera désormais considéré et pour toujours, comme le référentiel suprême, qui sera consulté

sur toutes questions impliquant la vie de la nation, Ahmed Sékou Touré disait que le premier droit de l'Homme, c'est de ne pas être exclu de toute décision concernant sa nation.

Nous nourissons l'espoir que les principes fondamentaux du droit de l'Homme et de la Démocratie seront respectés, Nous nourissons l'espoir que l'appareil judiciaire ne sera plus jamais inféodé à l'exécutif pour servir d'instrument de règlement de compte aux citoyens,

Nous nourissons l'espoir que le chef de l'État ne se prendra plus comme un être tout puissant, mais comme un citoyen, un simple serviteur de la cause inépuisable du peuple,

Nous nourissons l'espoir que les erreurs au temps du CNDD ne se transformeront pas en fautes voire en pratique courante. Nous nourissons l'espoir que le CNRD respectera tous ses engagements vis-à-vis du peuple souverain de Guinée.

À la jeunesse guinéenne, globalement prise, dans la longue histoire du monde, il n'y a que peu de générations à laquelle le destin a attribué le rôle de défendre le droit de l'homme quand il était en grand danger. Un seul jour, durant tout le combat, je n'ai reculé devant cette responsabilité que j'aime tant et que j'aimerai et défendrai pour toujours.

Jeunes de Guinée, c'est vrai que nous avons confiance au colonel Mamadi Doumbouya, mais comme le dit un adage, « la confiance n'exclut pas le contrôle », c'est pourquoi malgré toute la confiance que nous avons au CNRD, restons quand même toujours mobilisés pour le respect des droits de l'homme et de la démocratie dans notre pays car, la démocratie ne va pas de soi. C'est pourquoi il faut se battre chaque jour pour elle sinon un jour nous risquons de la perdre.

**Foniké Manguê, Sentinelle de la Démocratie guinéenne**

JIDH

## Vivement le rétablissement des lauréats franco-arabes dans leur droit en Guinée (Ibrahim Mansaré)

Comme le disait **Nelson Mandela** : « Priver les gens de leurs droits fondamentaux revient à contester leur humanité même. » et conformément à la déclaration universelle des droits de l'homme dans son article 26. Dit : « les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants ».

Cependant, force est d'observer que malgré les efforts, et celui des parents et autorités compétentes, que certains commis de l'Etat se manifestent à travers leurs positionnements de faire régresser ces différents efforts, en se basant sur une politique d'exclusion, sélectionnant d'autres guinéens, moins méritants au détriment des ceux qui méritent. L'office national des bourses Extérieures

n'accorde plus de bourse aux lauréats issus des écoles franco-arabes. Ce qui est une violation de droit de l'homme en Guinée voir arabophobie.

Cependant, plusieurs intellectuels des différents parcours universitaires en langue arabe font la fierté de la Guinée à travers le monde. Tandis que, aujourd'hui, nous avons des cadres arabophones guinéens qui occupent des postes de responsabilité à l'OCI, aux Nations unies, à la Banque Islamique du Développement et à l'Union Africaine, pour ne citer que ces institutions.

Toutefois, il est opportun de permettre aux intellectuels arabophones de participer activement au sein du gouvernement pour le développement de notre patrie. Ainsi, rétablir les lauréats dans leur droit en réhabilitant les bourses

d'étude interrompues depuis 2012, leur nomination dans les départements ministériels, les institutions, les représentations diplomatiques et une redynamisation de la formation bilingue en Guinée. Ceci pourrait être un atout pour la nouvelle autorité de transition pour préserver la quiétude sociale et promouvoir l'excellence.

À cet effet, nous interpellons respectivement les nouvelles Autorités à prendre les dispositions idoines avec l'Office National des Bourses Extérieures afin de corriger l'injustice, la violation de droit de l'homme dont les lauréats de franco-arabe sont victimes depuis 2012. Il faut rappeler aux nouvelles autorités que, les intellectuels guinéens de parcours universitaire de divers domaines en langue arabe sont marginalisés et

stigmatisés aujourd'hui par certains cadres de l'Etat.

Somme toute, nous remercions les nouvelles autorités et plus particulièrement le ministre de l'Éducation Nationale son Excellence **Guillaume Hawing** pour son rôle et son implication personnelle en faveur de rétablissement de ces élèves dans leur droit qu'il en soit remercié infiniment.

Nous reformulons nos vœux les plus précieux pour que Dieu accompagne les nouvelles autorités dans l'accomplissement de cette mission noble pendant cette période cruciale pour notre pays.



**MANSARE Ibrahim**

- Porte-parole de l'Union des Écoles franco-arabes de Guinée.
- Consultant en Finance islamique



CAN 2022

## La compétition pourrait être reportée à nouveau

La 33e édition de la Coupe d'Afrique des Nations programmée du 09 janvier au 06 février 2022, au Cameroun pourrait être reportée à nouveau. A trois semaines du début de cette compétition, l'incertitude plane déjà en raison de la propagation du coronavirus.



D'après nos confrères de RMC sport, la CAN pourrait connaître un nouveau coup dur en raison de l'expansion du Coronavirus sur le continent africain. Selon nos confrères, la Confédération africaine de football (CAF) pourrait annoncer l'annulation de cette édition. La réflexion est en tout cas engagée.

Le variant Omicron continue de menacer les clubs européens surtout les anglais. C'est pour cette raison que plusieurs sélectionneurs nationaux auraient eu écho de cette

possibilité sans qu'une décision officielle ne leur soit annoncée pour le moment de garder les joueurs Africains dans leurs clubs respectifs.

Au-delà des difficultés d'organisation liées à la Covid-19 et son nouveau variant Omicron, la CAF est confrontée à la grogne de certains clubs, majoritairement anglais, qui souhaiteraient pouvoir garder les joueurs sur le sol britannique dans les prochaines semaines.

Ces joueurs africains

appelés par leur sélection devraient ainsi effectuer une quarantaine à leur retour au Royaume-Uni. Ce qui priverait donc les clubs de leurs joueurs pour une durée plus longue. Et le pays est actuellement le plus touché par une vague importante de cas de Covid. La question désormais reste à savoir si l'Algérie va-t-elle pouvoir continuer à conserver sa couronne continentale au moins encore pour une année de plus?

**Amadou Tidiane Diallo**

Cameroun

## Samuel Eto'o élu à la tête de la fédération

Samuel Eto'o a été élu président de la fédération camerounaise de football, le samedi 11 décembre 2021. Il va succéder à Seidou Mbombo Njoya.

Selon les informations communiquées par la Fecafoot, l'ancien attaquant du Barça a été élu à la tête de la fédération camerounaise, samedi dernier. Il a obtenu

davantage de voix (43 sur 74) que le président sortant, Seidou Mbombo Njoya, lequel était en place depuis 2018.

Pour rappel, le Cameroun est censé organiser la CAN 2022. Or, il n'a pas encore terminé le stade principal devant accueillir la compétition, le stade Olembé.

**Amadou Tidiane Diallo**



Ligue des champions

## PSG-Real Madrid, Chelsea-Lille... voici le tirage des 8es de finale

Le lundi 13 décembre, après l'annulation du premier tirage au sort des huitièmes de finale de la Ligue des champions, l'UEFA a effectué quelques heures plus tard à un second. Le Paris Saint-Germain et Lille sont définitivement fixés.



Contrainte de procéder à un nouveau tirage au sort après la boulette des boules du tirage de 12 heures, l'UEFA a enfin scellé lundi le tableau des huitièmes de finale de la Ligue des champions. Alors que lui était promis dans un premier temps une double confrontation contre Manchester United, le Paris Saint-Germain affrontera finalement le Real Madrid de Carlo Ancelotti, incontestable leader de la Liga et premier du groupe D avec cinq points d'avance sur l'Inter Milan. Deuxièmes du groupe A à une longueur de Manchester City, les joueurs de Mauricio

Pochettino recevront à l'aller.

Premier du groupe G devant le Red Bull Salzbourg et le FC Séville, le LOSC de Jocelyn Gourvennec sera bel et bien opposé au tenant du titre Chelsea, comme cela était prévu lors du premier tirage au sort. La première manche se disputera à Stamford Bridge. À la lutte avec Manchester City et Liverpool pour le titre de champion d'Angleterre, les Blues de Thomas Tuchel ont échoué à la deuxième place du groupe H à deux longueurs de la Juventus Turin. Parmi les autres rencontres, un choc opposera l'Inter Milan à Liverpool, tandis que Manchester United tombe sur l'Atletico Madrid.

**LE TIRAGE COMPLET**  
(aller les 15, 16, 22, 23 février / retour les 8, 9, 15, 16 mars)

Red Bull Salzbourg – Bayern Munich

Sporting Portugal – Manchester City

Benfica Lisbonne – Ajax Amsterdam

Chelsea – Lille

Atletico Madrid – Manchester United

Villarreal – Juventus Turin

Inter Milan – Liverpool

PSG – Real Madrid

**Amadou Tidiane Diallo**

Goncourt, Nobel, Booker Prize...

## La récompense du dominant au dominé

**En 2021, le Sénégalais Mohamed Mbougar Sarr, le Tanzanien Abdulrazak Gurnah et le Sud-Africain Damon Galgut ont reçu de prestigieux prix littéraires. Des consécration méritées, mais qui répondent aux attentes de la critique occidentale.**

L'attribution du prix Goncourt à *La plus secrète mémoire des hommes*, de l'écrivain sénégalais Mohamed Mbougar Sarr, a été, à juste titre, saluée par tout le monde, ou presque. Selon l'auteur primé, « c'est un signal fort [...], un moyen, aussi, de montrer que la France est parfois beaucoup plus grande et beaucoup plus noble – en tout cas beaucoup plus ouverte – que ce à quoi on peut, on veut la réduire. » Ce prix récompense un roman de grande qualité, met en lumière le formidable travail de deux petites maisons d'édition (Philippe Rey et Jimsaan) et, surtout, inscrit une littérature périphérique sur la carte littéraire mondiale. Que peut-on vouloir de plus ?

Une dose de distanciation critique semble cependant nécessaire. L'enthousiasme doit céder la place à un travail de réflexion critique. Il y a ainsi plusieurs problématiques qu'il est utile d'explorer. Que nous révèle ce triomphe sur les rapports, structurés par l'histoire coloniale, entre les dominants et les dominés ? À quel prix le succès quand il dépend d'un autre qui est en position de force ? Que nous dit-il sur la condition de l'écrivain du Sud ?

**Asservissement intellectuel**  
Derrière la consécration littéraire se profile la question du pouvoir littéraire, qui est inséré dans les structures de la domination coloniale. Ainsi, des milliers d'hommes et de femmes écrivent dans le monde, dans de nombreuses langues, avec des pratiques d'écritures diverses mais ils sont peu à accéder à la reconnaissance globale car cela dépend des centres littéraires qui décident de la légitimité de leurs écrits.

Pour la langue française, Paris est au cœur de cette pratique de légitimation. Le pouvoir de ces centres émane de l'histoire coloniale, d'une histoire de subjugation de l'autre. Il est multiforme, économique, politique, militaire et aussi



symbolique. Il s'est peut-être atténué au fil du temps, mais son emprise demeure. On ne peut donc dissocier ces instances de légitimation d'une histoire et du contexte.

Que célèbre-t-on si ce n'est l'approbation du dominant, lequel accorde au dominé cette légitimité dont il rêve ?

On pourrait ainsi s'interroger sur l'enthousiasme des uns et des autres, notamment d'une intelligentsia du Sud, à glorifier cet événement sans pour autant remettre en question le pouvoir symbolique d'une institution comme le Goncourt. Car que célèbre-t-on, au bout du compte, si ce n'est l'approbation du dominant, lequel décide de la valeur du dominé et lui accorde cette légitimité dont il rêve secrètement. C'est, par certains aspects, un asservissement psychique et intellectuel, un réflexe de l'ex-colonisé, ce perpétuel bon élève qui attend qu'on lui dise qu'il est à la hauteur.

Un roman éminemment européen

Le succès de l'écrivain dominé a un prix : pour être accepté et reconnu, il doit écrire des textes qui répondent aux attentes des dominants. Ainsi, l'écriture pratiquée, le genre choisi, le choix des thématiques ne sont pas innocents. Il crée donc selon des limites bien

définies. On lui autorise, par ailleurs, un degré de subversion, mais une subversion permise et convenue. Il pratique une forme d'altérité qui est acceptée, une forme d'insoumission soumise, si on peut dire.

La véritable décolonisation de l'artiste du Sud commencera quand il pourra créer pour les siens.

Ainsi le roman de Mohamed Mbougar Sarr est, à mes yeux, un roman éminemment européen, dans ses thématiques (celle notamment de la divinisation de la littérature), dans ses structures, inscrit dans la filiation du projet de la modernité occidentale. En d'autres mots, c'est une écriture des marges, qui se revendique comme telle, mais qui est paradoxalement une écriture du centre, construite selon les logiques du centre, élaborée pour être reconnue par le centre. La tragédie de l'artiste du Sud est qu'il est condamné à être un perpétuel exilé. Peu ou pas compris par les siens, peu reconnu, exilé dans son propre pays, il désire accéder ou accède à la reconnaissance et à la consécration artistique dans les pays du Nord. Mais cela n'est pas sans conséquences.

Certains, installés sont dans un rapport de dépendance psychique face à des structures de domination, finissent par les intérioriser. D'autres choisissent stratégiquement de jouer le jeu, sans nécessairement travestir ce qu'ils sont. Exilé chez soi, exilé dans les sphères de la domination, l'artiste du Sud erre dans un véritable *no man's land* littéraire. La véritable décolonisation commencera sans doute quand il pourra se libérer psychiquement de la domination symbolique, quand il pourra créer pour les siens, en puisant dans ses racines, quand il parviendra non seulement à décentrer sa pratique artistique mais à la réinventer, selon d'autres paradigmes. Ainsi, pour être au cœur de cette « plus secrète mémoire », il faut être au cœur de soi-même, au cœur des siens.

Par Umar Timol  
Poète et photographe  
mauricien

### Audits

## « Si vous commencez depuis 1958, on aura toute une vie pour le faire », déclare Jean Alfred Mathos

Lundi 13 décembre 2021, sur Ndimba radio 100.1, le président de l'Union pour le progrès de la Guinée s'est prononcé sur plusieurs sujets d'actualité notamment les audits.

Pour ce qui est de la restitution des cases Bellevue à la famille de l'ancien président, feu Ahmed Sékou Touré ; Maitre Jean Alfred Mathos précise : « sur le plan de l'origine de la propriété, Elhadj Fofana, ancien gouverneur qui a fait 10 ans au Camp Boiro, aux premières heures de l'indépendance, a légué sa propriété au président feu Ahmed Sékou Touré. Et

celui-ci à son tour a légué la propriété à l'état guinéen, comme le journal officiel l'atteste. »

S'agissant des audits annoncés après la création de la CRIEF, l'ancien agent judiciaire de l'Etat [2008 à 2010] rappelle : « À mon époque, on est parti de 2002 et c'est déjà beaucoup. Nous avons commencé par regarder les comptes de la Banque centrale et tous ceux qui devaient à la Banque centrale on les a interpellés pour venir justifier leurs soldes. Il faudrait qu'on commence quelque part, si vous commencez depuis 1958, on aura toute une vie

pour le faire. Nous avons déjà un rapport d'audit que nous avons fait à l'époque, nous avons pris 2002 Dr Ousmane Kaba était dans cette même commission que moi ce rapport-là existe et c'est déjà une trame. Une trame qui permet de partir sur des documents qui existent et qui sont validés et qui restent à publier et mettre en application mais, c'est une base de données qu'ils peuvent utiliser », a estimé le président de l'Union pour le Progrès de la Guinée (UPG).

Thierno Abdoul Barry

Mali

## Entre Barkhane et Wagner, la guerre de communication fait rage

**Le groupe russe Wagner mènerait une bataille de com' sur les réseaux sociaux, flirtant avec la désinformation. Sur des médias maliens plus traditionnels, l'opération Barkhane y va aussi de ses spots publicitaires...**



Au Mali, comme dans d'autres pays africains en mal de sécurité, grincement des dents des antennes militaires des chancelleries dès qu'est prononcé « Wagner », le nom du groupe paramilitaire russe. Question de principe d'abord : comment combiner, sur un théâtre d'opération, une coopération militaire publique jaugée par des contribuables européens, via leurs élus, et le concept commercial de mercenariat exonéré de considérations politiques ?

### Désinformation

Au-delà du principe, ensuite, les Nations unies mettent à l'index les agissements de la société de

sécurité privée présentée comme étroitement liée au locataire du Kremlin. Le 27 octobre dernier, un groupe d'experts de l'ONU appelait le gouvernement centrafricain à « mettre fin à toutes relations » avec les paramilitaires russes accusés de harceler et d'intimider « violemment » des civils.

« Niet » à Wagner, a tranché la ministre française des Armées, Florence Parly, dans un entretien accordé à *Jeune Afrique* le 26 novembre, en évoquant précisément le cas malien. Selon elle, la présence du groupe au Mali serait « inacceptable ». Et une dimension non négligeable

du débat se fait jour : celle de la communication, qui va d'opérations de séduction à des campagnes déceptives, voire à la diffusion de *fake news*. Sans mettre formellement les acteurs russes à l'index, la ministre a ainsi attribué le blocage d'un convoi de l'armée française à « une action de désinformation plus large dont l'objectif est assez simple : faire partir la communauté internationale des pays concernés ».

Qui conquerra les cœurs

maliens ?

Compétiteur en Afrique, le groupe Wagner l'est assurément. Hyperactif sur le terrain de la com' aussi, si l'on en croit un article du quotidien français *Le Figaro*. Depuis la Russie, cette « armée de l'ombre », qui ne veut ni confirmer ni infirmer un déploiement au Mali, contournerait la modération des réseaux sociaux en associant des légendes codifiées à des clichés de contextes militaires explicites – des uniformes maliens y sont reconnaissables. Le mot « orchestre », par exemple, ferait référence à une escouade constituée, tandis qu'« instrument de musique » désignerait une arme et « symphonie » une opération en cours. Telegram, Twitter et TikTok seraient le terrain de jeu favori de Wagner. Les groupes d'internautes antifrancophones leurs alliés objectifs...

Sans doute percluse de

scrupules à l'idée d'emprunter les biais communicationnels, la France déploie, dans cette lutte informationnelle, des spots publicitaires qui expliquent que l'opération Barkhane n'abandonne pas le Mali « en plein vol », comme le suggérait le Premier ministre malien, Choguel Maïga.

Sur les seize panneaux numériques de carrefours fréquentés et sur les antennes des chaînes de la ORTM, de Joliba TV et de Renouveau TV, un petit film montre, depuis octobre, des soldats et des blindés qui illustrent l'énigmatique message « Barkhane se transforme ». Qui conquerra les cœurs maliens ?

**Par Damien Glez  
Dessinateur et  
éditorialiste franco-  
burkinabè.**

Nucléaire

## L'Iran s'entend avec l'AIEA pour remplacer des caméras à Karaj

**L'Iran et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) se sont mis d'accord pour remplacer des caméras de surveillance endommagées dans le site Tessa, à Karaj, où Téhéran produit des centrifugeuses ultramodernes.**

Ce geste de la part de l'Iran intervient alors que les **négociations** avec les grandes puissances réunies à Vienne n'ont guère avancé pour faire revivre l'accord nucléaire de 2015.

Téhéran rejetait la demande de l'agence onusienne pour remplacer ces caméras endommagées après un acte de sabotage en juin dernier attribué par l'Iran à Israël.

L'Iran fabrique dans ce site des centrifugeuses ultramodernes qui sont utilisées pour faire de l'enrichissement d'uranium. Le sort de ces centrifugeuses constitue l'un des points de

désaccord des négociations de Vienne. Elles sont en effet plus puissantes et permettent à l'Iran d'accélérer l'enrichissement d'uranium.

Téhéran a d'ailleurs installé une cascade de 164 centrifugeuses IR-6 dans son site souterrain de Fordoo pour faire de l'enrichissement à 20%. Selon l'accord de 2015, Téhéran doit limiter son enrichissement à moins de 4%.

Si l'Iran a accepté que l'agence onusienne remplace les caméras, en revanche le pays va garder les films et ne les donnera pas à l'AIEA tant qu'un accord n'aura pas été trouvé à Vienne.



Ces négociations sont pour l'instant dans l'impasse, à la fois sur la levée des sanctions par

les Américains, mais aussi les gestes que **Téhéran** doit faire en contrepartie pour limiter

de nouveau son programme nucléaire.

Rfi.fr

# Santé... Santé... Santé...

## Ces mensonges qu'il ne faut jamais dire à son médecin

**Afin d'être pris en charge correctement, il vaut mieux éviter de donner de fausses informations à son praticien. Petit tour d'horizon des affirmations, pas si inoffensives, sur lesquelles il est formellement déconseillé de mentir.**



Admise à l'hôpital à cause d'un Covid-19 sévère, une femme de 57 ans qui avait menti sur son statut vaccinal est malheureusement décédée. Un faux certificat de vaccination «peut aiguiller faussement le médecin qui vous prend en charge», a commenté au micro de France Info le Pr.

Djillali Annane, chef du service de réanimation de l'hôpital de Garches où cette patiente avait été admise. Et pour cause : si la patiente avait reconnu dès le départ ne pas être vaccinée contre le Covid-19, l'équipe soignante aurait pu «précocement lui administrer des anticorps

neutralisants, dont on sait qu'ils sont efficaces pour réduire le risque de progression de la maladie».

Il n'est pas toujours facile de révéler ses problèmes face à un interlocuteur que nous ne connaissons pas. Mais lorsque celui-ci est votre médecin, il devient essentiel d'être honnête lors de votre échange. Or, force est de constater que les mensonges, même les plus minces, sont monnaie courante. La revue médicale américaine JAMA Network révélait -suite à un sondage mené en 2018- que près de 80 % des personnes sondées avaient déjà menti au moins une fois à leur docteur, ou bien avaient caché volontairement des informations potentiellement importantes pour leur santé.

Les raisons les plus courantes qui poussent à mentir à son médecin

Toujours selon cette même étude, plusieurs motifs reviennent couramment pour expliquer ce comportement. Certaines raisons évoquées sont directement liées à la relation que le patient entretient avec sa propre pathologie : le malade craint d'être jugé, il ne veut pas reconnaître dans quelle mesure ses habitudes nuisent à sa santé, il a du mal à assumer ce qu'il vit, ou bien, enfin, il ne pense pas que ces informations puissent avoir une quelconque conséquence sur sa prise en charge médicale. Il arrive également qu'une personne ne veuille pas paraître comme étant un patient difficile aux yeux de son docteur, voire elle craint de lui faire perdre du temps.

Mais certains mensonges proviennent aussi d'un manque de confiance envers le personnel soignant : une personne

souffrante est parfois certaine que son médecin ne peut pas lui venir en aide, une autre peut avoir subi une mauvaise expérience antérieure avec un professionnel de santé. Pour finir, dans certains cas, un malade peut craindre que des informations personnelles soient divulguées à une personne de sa famille.

Les risques encourus par de mauvaises divulgations

Le premier, et le plus évident, est que vous soyez orienté vers un mauvais diagnostic. Vous ne serez donc pas correctement suivi pour votre véritable pathologie.

Le second risque, qui découle directement du premier, est que le traitement qui vous est donné soit, au final, néfaste pour votre santé. En effet, face à une médication inefficace, le médecin peut vouloir vous prescrire des doses plus importantes : vous risquez alors un surdosage.

Dans les deux cas, vous pouvez développer des effets secondaires importants.

Si malgré ces arguments, vous éprouvez encore des résistances, n'oubliez pas que votre médecin est tenu au secret médical. C'est un interlocuteur de confiance, et vos échanges resteront confidentiels. Alors, la prochaine fois que vous voyez votre docteur, restez vous-même et partagez avec lui tous vos soucis, en toute confiance.

### Sources :

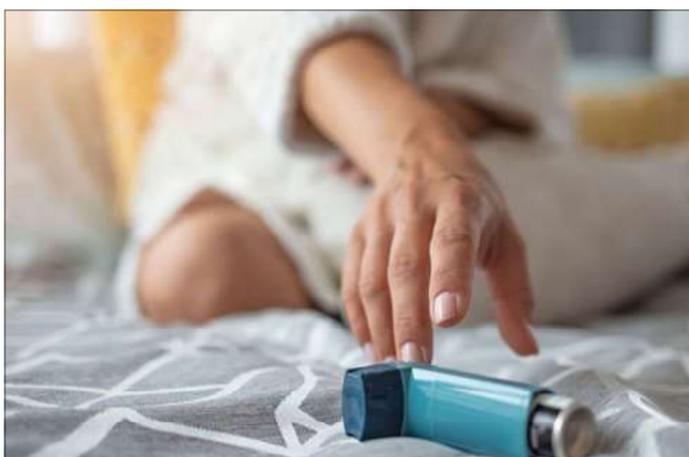
- **Prevalence of and Factors Associated With Patient Nondisclosure of Medically Relevant Information to Clinicians, JAMA, 30/11/08.**

- **Anses**

## Asthme

### Et si la maladie avait aussi son bon côté ?

**Souffrir d'asthme n'a jamais été une bonne nouvelle. Pourtant des chercheurs américains affirment que cette maladie respiratoire aurait un effet protecteur contre certaines tumeurs.**



Et si être asthmatique était finalement un atout ? Il semble en effet que les personnes qui souffrent de cette maladie respiratoire seraient moins susceptibles

de développer des tumeurs cérébrales que les autres. Et dans une étude publiée dans Nature communications, des chercheurs de l'Université de Saint-Louis (Etats-Unis)

expliquent le pourquoi de cet effet protecteur.

Une bonne nouvelle pour le cerveau

Lorsqu'une personne - ou une souris dans le cas de cette étude - développe de l'asthme, ses cellules T (des cellules immunitaires) s'activent. Or, l'étude américaine montre que les cellules T qui induisent une inflammation des poumons empêchent en parallèle la croissance de tumeurs cérébrales. «Une mauvaise nouvelle pour les voies respiratoires peut être une bonne nouvelle pour le

cerveau» expliquent-ils.

Cette découverte n'est pas anodine car elle ouvre la voie à de nouvelles thérapies ciblant les cellules T et leurs interactions avec les cellules du cerveau. «Reprogrammer des cellules T chez les patients atteints de tumeurs cérébrales pour qu'elles agissent davantage comme des cellules T de patients asthmatiques pourrait être une nouvelle approche pour traiter ces tumeurs» souligne le Pr David Guttman, principal auteur de l'étude.

In topsante

France

## Magistrats, avocats et personnels de justice se font entendre

Les personnels des métiers de la justice défilaient partout en France ce mercredi 15 décembre pour dénoncer un manque de moyens. Un appel à la mobilisation lancé par les syndicats de magistrats et de greffiers. L'élément déclencheur, c'est le suicide d'une jeune magistrate de 29 ans le 23 août dernier à cause de ses conditions de travail.



À Paris, plusieurs centaines de magistrats, greffiers et avocats se sont rassemblés ce 15 décembre devant le ministère de l'Économie. Pancartes levées bien haut : « Misère judiciaire, mensonges du ministère », ou encore « Et ils sont où et ils sont où les recrutements ? », pour dénoncer les conditions de travail « dégradées », tout comme la tribune publiée par le quotidien *Le Monde* et signée par près de 7 000 magistrats, plus de la moitié de la profession. « On n'a jamais vu une telle mobilisation, une unanimité dans le constat d'une justice déshumanisée », a renchéri Katia Dubreuil, présidente du Syndicat de la magistrature (SM). Les protestataires ont également répondu présent à Besançon, à Nantes, à Bastia, à Strasbourg. « Sur l'arrondissement de Strasbourg, il y a 74 postes de personnels de greffe vacants, sur 270, c'est plus d'un quart », a assuré une greffière, Caroline Barthel. À Lille, une minute de silence a été observée en hommage

à Charlotte, la magistrate qui avait mis fin à ces jours fin août. Les avocats, réels tampons entre les victimes et les temps de traitement gigantesques des dossiers par la justice, vivent très mal de ne pas avoir plus de moyens dans ce qui représente l'un des piliers de la démocratie. Une situation pesante pour Me Noémie Chanson interrogée à Nantes par RFI : « C'est extrêmement dur à vivre. On absorbe la colère, l'incompréhension. On essaye d'expliquer que ce n'est pas la justice qui les laisse tomber, c'est plutôt le gouvernement qui laisse tomber sa justice. » Pour certains de ses collègues, les délais extrêmement longs sont dangereux comme dans les cas de violences conjugales : « Il y a des situations parfois de vie ou de mort. » Me Noémie Chanson justifie ces problèmes par le manque de moyens humains : « Actuellement, si on prend les chiffres européens, on est deux fois en dessous de la moyenne du nombre de

magistrats et de fonctionnaires de greffe par habitants. » Le ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti annonce une hausse de 8% du nombre de magistrats, pas assez pour cette avocate : « Il était avocat, il ne peut pas dire il n'a pas été le témoin au cours des trente dernières années de la dégradation constante de la justice. » Des délais de plusieurs années, et cette attente dans le traitement des dossiers inquiète Me Stéphane Lallemand : « Le jour où les litiges ne se règlent plus devant un tribunal, et bien ils se règlent dans la rue. » Cet avocat confie connaître plusieurs cas où le plaignant est mort avant d'avoir pu aller au bout du processus judiciaire. Une délégation de l'intersyndicale sera reçue ce soir par le directeur de cabinet du ministre chargé des Comptes publics. Le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, a fait valoir à l'issue du Conseil des ministres qu'il y aurait « une augmentation de 30% du budget de la justice » entre le début et la fin du quinquennat.

Présidentielle 2010

## L'ex-directrice de l'hôpital Ignace Deen révèle qu'il "n'y a pas eu d'empoisonnement" de militants du RPG

Elle a gardé le silence pendant 11 ans avant de décider de sortir de son mutisme pour livrer sa part de vérité. Directrice de l'hôpital national Ignace Deen, le professeur Fatoumata Binta Diallo a été débarquée de ses fonctions suite à l'affaire dite « eau empoisonnée » de militants du RPG Arc-en-ciel dans l'entre-deux-tour de la présidentielle de 2010. Extraits...



### Au commencement

C'était le vendredi 22 octobre 2010 après un meeting du professeur Alpha Condé. Le jeudi, j'étais malade. J'ai pris 48h pour me reposer. Le service des urgences m'a appelé pour me dire qu'ils ont reçu une dizaine de patients dans un état de malaise. A peine je raccrochais le téléphone, je reçois un autre coup de fil me demandant il y a combien de dépôts de corps à la morgue. Immédiatement, je me suis levée malgré mon état de santé. J'ai dit à cette personne de me donner 10 minutes.

### Ignace Deen

J'ai foncé à l'hôpital, je suis allée directement à la morgue où il n'y avait pas de dépôt de corps. J'ai été aux services des urgences, il y avait près d'une vingtaine de patients qui étaient couchés à même le sol. Des journalistes sont venus me trouver aux urgences pour me demander il y a combien de dépôts de corps. J'ai répondu qu'il n'y a pas de

dépôt de corps, mais nous n'avons reçu de patients avec des maux de ventre, des malaises (...). J'ai dit qu'il fallait attendre les résultats des analyses pour conclure à un empoisonnement. Lorsque tous les médecins sont arrivés, nous nous sommes concertés et on a dégagé un consensus de prise en charge.

### L'arrivée d'Alpha Condé à l'hôpital

Le professeur Alpha Condé a dit qu'il vient voir les patients empoisonnés et hospitalisés. Nous avons fait le tour de l'hôpital. C'était un samedi. J'ai demandé à chaque chef de service ou pavillon de se mettre à la disposition du professeur Alpha Condé pour expliquer la situation clinique des patients. Deux femmes sont venues vers moi en disant : 'Voilà la directrice qui a dit que nos enfants n'ont rien et qu'ils ont faim'. Aussitôt, des injures et des coups de

(Suite à la page 15)

## Tribune

# La lutte contre la malnutrition nécessite davantage de moyens, pas des tweets simplistes

**Le sommet Nutrition for Growth se poursuit ce 8 décembre à Tokyo. Une occasion de rappeler que le combat contre la malnutrition ne se gagnera qu'avec des financements conséquents et une volonté politique sans faille.**

La controverse publique qui oppose, par tweets interposés, le milliardaire américain Elon Musk et le directeur général du Programme alimentaire mondial (PAM), David Beasley, est venue raviver le débat sur les solutions qu'il serait possible d'apporter à la faim dans le monde. Il faut d'abord clarifier les termes. Éradiquer la faim signifierait garantir un accès à la nourriture, en quantité et qualité suffisantes, en tout temps et en tous lieux, à l'ensemble des habitants de la planète. Les 6 milliards de dollars évoqués par le PAM serviraient, eux, à apporter une aide alimentaire d'urgence, dans les mois à venir, à environ 42 millions de personnes – dans des contextes de crises particulièrement sévères, comme en Afghanistan, à Madagascar, en Afrique de l'Est, en Afghanistan ou au Sahel.

Dans ces situations de précarité alimentaire extrême, où les équipes de Médecins sans frontières (MSF) sont également mobilisées

aujourd'hui, les enfants en bas âge sont les premières victimes des formes aiguës de malnutrition. Ces quelques milliards permettraient donc de sauver de nombreuses vies d'enfants, un objectif qui devrait déjà suffire à M. Musk pour faire preuve de générosité.

**Les enfants principales victimes**  
Mais même en dehors de ces crises aiguës, le manque prolongé de nutrition adéquate, en quantité et qualité, provoque également des formes chroniques de malnutrition, sources de retards de croissance, de maladies et de handicaps souvent irréversibles. Elles sont à leur tour à l'origine de sous-productivité et de pauvreté. En 2015, on estimait qu'environ 45 % des enfants des pays à plus faibles revenus étaient atteints de malnutrition aiguë et/ou chronique.

Au Sahel, par exemple, le cercle vicieux des épisodes de maladies infectieuses – comme le paludisme – couplé à la malnutrition entraîne

encore la mort de dizaines de milliers de très jeunes enfants. Les difficultés d'accès à une alimentation adaptée et aux soins provoquent une « urgence chronique » doublée de pics saisonniers, quand des millions d'enfants nécessitent d'être traités pour des formes sévères de malnutrition. Cela se traduit par des vagues d'hospitalisations, qui demandent l'équivalent de véritables « plans blancs », la mise à disposition de services de soins intensifs qui déstabilisent des systèmes de santé aux moyens déjà limités, et épuisent physiquement et psychologiquement les soignants. À cette situation structurelle, s'ajoute ces dernières années une baisse drastique des financements dans certains pays de la région, l'impact de la pandémie de Covid-19 et une insécurité grandissante.

D'énormes progrès ont été réalisés ces vingt dernières années en termes de traitement de la malnutrition. Au milieu des années 2000, la mise au point de nouveaux protocoles a permis de soigner des millions d'enfants au Sahel, rendant ainsi visible un problème jusque-là caché, faute d'accès aux soins. Par la suite, d'importants efforts de recherche ont permis de faire avancer nos connaissances sur les causes et les mécanismes à l'origine de la malnutrition infantile. La prévention et le traitement des principales maladies de la petite enfance ont également connu des avancées conséquentes, avec l'introduction de nouveaux vaccins et des stratégies de prévention du paludisme qui ont permis de réduire de façon significative la mortalité infantile.

## Quelles solutions ?

Pourtant, la plupart des programmes de prise en charge dans cette région se limitent encore largement à soigner des enfants à un stade déjà extrême de malnutrition, dont les risques de décès sont très élevés. Il existe cependant un consensus scientifique autour de l'importance d'assurer l'accès à une nutrition de qualité pendant les 1 000 premiers jours, de la conception de l'enfant à ses deux ans : pour la femme enceinte d'abord, puis pour le nourrisson une fois l'allaitement exclusif terminé, notamment par la distribution d'aliments spécifiques. Il ne s'agit pas de proposer des solutions miracles, mais de suggérer des pistes particulièrement

prometteuses

Des études ont montré que la mise à disposition de suppléments nutritionnels conçus pour apporter des minéraux, des vitamines, des lipides et des protéines aux enfants de 6 à 24 mois permettait de réduire de façon significative la mortalité, mais aussi de prévenir les formes aiguës et chroniques de malnutrition. Cette approche est d'autant plus efficace si elle est couplée à des soins préventifs (vaccination) et curatifs (traitement précoce des principales maladies de l'enfance/ : paludisme, pneumonies, diarrhées...). Dans un cercle vertueux, la distribution de ces suppléments encourage les familles à se rendre dans des structures de santé, et facilite ainsi l'accès à d'autres services médicaux comme la vaccination. M. Musk a raison de poser la question des moyens financiers.

Il a été estimé, par exemple, que l'ensemble des mesures évoquées ci-dessus coûterait un peu plus de 100 dollars par an et par enfant. Mais il s'agit d'un investissement particulièrement efficace car cet effort préventif apporterait des bénéfices aux enfants et à leurs familles, aux systèmes de santé, et aux pays en général. Il ne s'agit pas de proposer des solutions miracles, mais de suggérer des pistes particulièrement prometteuses, que davantage de recherches permettraient de préciser. MSF reste prêt à poursuivre cette réflexion avec les bailleurs de fonds, les autorités politiques et les autres acteurs humanitaires.

De nombreux bailleurs publics et privés se sont engagés à financer la lutte contre la malnutrition – parmi les annonces récentes, citons celles de la fondation Bill et Melinda Gates, ou du gouvernement américain. D'autres suivent : les 7 et 8 décembre à Tokyo, le sommet Nutrition for Growth (« Nutrition pour la Croissance ») réunit des représentants des pays les plus touchés, les principaux bailleurs de fonds et les acteurs de la lutte contre la malnutrition. Pour ses organisateurs, il représente une « opportunité historique de transformer la façon dont le monde s'attaque au défi mondial de la malnutrition ».

Nous espérons qu'il apportera des engagements qui permettront un véritable changement de paradigme dans ce domaine. C'est avec des financements conséquents, orientés vers des stratégies ayant fait l'objet de recherches sérieuses, et avec une volonté politique sans faille, que nous pouvons espérer gagner la bataille contre la malnutrition – pas avec des tweets simplistes et sceptiques.

**Par Thierry Allafort-Duverger  
Directeur général de Médecins  
sans frontières (MSF).**

## Présidentielle 2010

# L'ex-directrice de l'hôpital Ignace Deen révèle qu'il "n'y a pas eu d'empoisonnement" de militants du RPG

poings ont fusé de toutes parts. On m'a cassé deux côtes.

(...) On m'a traitée de partisane parce que je suis peule. C'est ce qui m'a le plus fait mal dans cette histoire. Aucun de mes propos n'est partisan ou susceptible de menacer la paix civile (...). Le 27 octobre, le Premier ministre Jean-Marie Doré a pris une décision pour me limoger pour faute administrative lourde. Après l'investiture du président, d'habitude, dans le premier décret, on met le gouvernement en place. Les ministres qui sont nommés font leurs propositions de nomination des membres de cabinet. Mais ici, le premier décret, c'est pour me faire sauter.

## Pas eu d'empoisonnement

Il y a des choses extraordinaires. Un

des patients a dit un jour qu'il a vomi un crapaud. Des charlatans étaient venus dans l'hôpital pour s'occuper de ces patients. Je ne gérais plus rien.

Si j'avais confirmé la thèse de l'empoisonnement, j'aurais été ministre. Je ne vais pas citer de collègues. On voulait que j'affirme qu'il y a eu des morts. Il m'est difficile de dire aujourd'hui à quoi jouait Jean-Marie Doré. Il savait très bien ce qui s'est passé. J'ai refusé de dire qu'il y a eu des morts ou ceci et cela. Je ne suis pas allée dans ce sens parce que j'ai pensé d'abord à la nation. Il n'y a pas eu d'empoisonnement. J'ai tout fait pour éviter l'irréparable.

Par Salimatou BALDE

**GUINEE CONAKRY**  
**1XBET**

**LOTIERIE NATIONALE GUINEE**

**PARIS SPORTIFS EN LIGNE**

**NUMERO VERT 625 66 66 66**

**i18 Jouons responsable**

**GUINEE CONAKRY**  
**1XBET**

**LOTIERIE NATIONALE GUINEE**

**PARIS SPORTIFS EN LIGNE**

**NUMERO VERT 625 66 66 66**

**i18 Jouons responsable**